

**ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER
PROCES VERBAL DU COMITE D'ENTREPRISE
DU 21 MARS 2019**

DIRECTION : M. BERNIER assisté de Florence BERCHEM et d'Annie JONNET

MEMBRES DU CE PRESENTS :

Titulaires : Mmes BARDON, IMBERDIS, JALLET, POIRIER

Suppléante : Mme TISSOT

MEMBRES DU CE EXCUSEES :

Titulaire : Mme LABUSSIERE

Suppléantes : Mmes CONTOUX, LESPINASSE, OLIVIER

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 14 FEVRIER 2019

Le procès verbal de la réunion du 14 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

II - TARIFICATION 2019 AAD

M. BERNIER donne les informations suivantes :

- ⇒ le remboursement IK sera de 0.37€ au 1^{er} mars 2019
- ⇒ un véhicule par antenne va être déployé courant juin avec des modalités qui restent à définir
- ⇒ le tarif horaire est de 23,36€ (APA, PCH, Aide Sociale) et 22,80€ pour les payants et mutuelles. Ces tarifs sont applicables au 1^{er} mars 2019.

III - INFORMATION SUR LES MODALITES DE CALCUL DES HEURES D'ORGANISATION DU PERSONNEL D'INTERVENTION

M. BERNIER présente une note aux membres du CE en rappelant les principes et les moyens.

Mme JONNET explique les nouvelles modalités de calcul proposées. Les membres du CE demandent à ce que les dernières tranches horaires soient revues.

M. BERNIER propose de retravailler la note et de la représenter le mois prochain.

IV - INFORMATION SUR LES NOUVELLES MODALITES DE CALCUL DES KILOMETRES VIA LES SMARTPHONES

Depuis les dernières versions smartphone, il est possible de géo-positionner les bénéficiaires et les salariés ce qui permet de comptabiliser les kilomètres entre 2 points de badgeage. Des tests ont été effectués sur quelques antennes puis déployés sur toute la structure.

M. BERNIER souligne que le but est d'automatiser un maximum de fonctions mais pas de léser les salariés. Il précise toutefois de continuer les vérifications et de faire remonter les erreurs rencontrées.

V - QUELLE ORGANISATION EST MISE EN PLACE POUR LES NEGOCIATIONS EN VUE DE LA MISE EN PLACE DU CSE

Les membres du CE souhaitent une réunion d'échange sur ce sujet. M. BERNIER propose le 23 mai 2019 à 14h où seront également conviés les membres DP et CHSCT.

VI - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M. BERNIER, M. PASSARIEU et Mme MIRANDA ont rencontré l'ARS. Les problématiques et les difficultés ont été exposées.

Aucune réponse n'a pu être apportée.

Prochaine réunion le 18 avril 2019 à 10h30

M.P. JALLET
Secrétaire de séance

